

« La lutte Anti-Erosive dans la ville de Kinshasa ». Cas de la commune de kisenso : une approche de l'anthropologie culturelle

par Serge Kidimba Ngima

Les peuples de kisenso ont droit à une prise en charge économie, culturelle, sécuritaire et psychosociale est encore à une vie sainte, adéquate afin d'éviter non seulement les érosions dans la commune, mais aussi la pauvreté dans la population de kisenso. L'expérience et la vie de tous les jours prouvent que la nature, plus précisément l'environnement écologique, subit l'influence néfaste de l'être humain.

Dans la ville de Kinshasa, la population de la commune de kisenso présente les signes les plus visibles de cette influence. Devant ce besoin de trouver un espace vital, les hommes se sont installés même sur les collines et aux fonds des vallées à leurs risques et péril. Cette occupation anarchique des terrains entraîne l'éboulement des terres pendant les fortes pluies et des érosions qui s'en suivent, provoquant la destruction des maisons d'habitation et des infrastructures sociales, la mort d'hommes, aussi le déplacement massif des membres de la commune.

Introduction

Plusieurs affirmations mettent en relief la crise multiforme de l'environnement planétaire, aggravée par les différentes révolutions démographiques, scientifiques, technologiques et économiques.

En effet, la plupart d'activités de l'homme ont des répercussions sur l'environnement. Certaines d'entre elles font l'objet d'une réglementation à cause de leurs effets néfastes sur l'homme, l'air et l'atmosphère, l'eau, l'habitat naturel ou les écosystèmes, l'environnement urbain, etc. Comme d'autres pays de la région la RDC, se caractérise par une pause démographique importante. Les villes et les villages ne possèdent aucun plan sérieux d'urbanisation.

Dans les villes, les constructions anarchiques sont innombrables ; l'absence des caniveaux provoque des inondations et des érosions ; les infrastructures urbaines sont totalement inadéquates » (Nkinga Bondala, 1998, p.19). Par ailleurs, il sied de souligner que les problèmes de l'environnement existent depuis que les hommes existent, mais la conscience qu'ils ont du problème a évolué au rythme de la gravité croissante des atteintes portées à la nature.

Cependant, la détérioration de la nature était perçue par l'homme comme un phénomène localisé dans le temps et dans l'espace nuisible dans le cas concret mais sans effets négatifs irréversibles et graves sur le plan régional et encore moins sur le plan national ou international. En République Démocratique du Congo, dans les grandes villes, en général dans la ville de Kinshasa et spécialement dans la commune de Kisenso en particulier, le phénomène des érosions au cours de cette dernière décennie a connu une progression qui s'est étendue à une vitesse vertigineuse.

Actuellement une bonne partie de la population de Kisenso souffre des effets de ces calamités naturelles ; cette avancée des érosions avec comme corollaires la montée en puissance des sites érosifs, la dégradation de l'environnement, le morcellement des parcelles, l'écroulement des maisons d'habitation, l'ensablement de certaines avenues et des vallées autres fois utilisées pour les travaux maraîchers. L'expérience et la vie de tous les jours prouvent que la nature, plus précisément l'environnement écologique, subit l'influence néfaste de l'être humain.

Dans la ville de Kinshasa la population de Kisenso présente les signes les plus visibles de cette influence. Habitant dans les versants des collines aux sommets desquels sont érigés des grands édifices, notamment les écoles, les églises, les centres médicaux, des maisons d'habitations et d'utilité commerciale, la population connaît de sérieux problèmes pendant les périodes des pluies ;

celles-ci entraînent le glissement de terrain provoquant ainsi des érosions avec une série des conséquences néfastes : impraticabilité sur certaines avenues, jardins des maraîchers engloutir dans la boue, mort d'homme, écroulement des murs de maisons d'habitation, déformation du paysage, etc. Cette situation occasionne constamment le déplacement d'une partie de la population vers une autre commune, brisant ainsi l'idéal communautaire et la poursuite des objectifs communs, des actions en cours.

En outre, l'absence de message objectif tout de la part des autorités que des opérateurs sociaux, engendre une méconnaissance totale des risques auxquels sont exposées les personnes habitant le long des ravins ou aux environs de têtes d'érosions, immédiatement ou à long terme. Tout individu a droit à un environnement sain et propice à son épanouissement intégral ; elle au droit de la défendre le cas des érosions au milieu urbain de la ville de Kinshasa, plus précisément dans la commune de Kisenso, puisque c'est de cela qu'il s'agit, mérite d'être débattue (Constitution de la RDC, 2006).

Certaines raisons justifient notre investigation est que depuis XXI^{ème} siècle, le défi qu'on doit relever à la race humaine n'est plus de survivre à l'agression des forces naturelles hostiles ni de tirer sa subsistance d'un environnement souvent rude et imprévisible mais de gérer une planète et une société humaine mondialisée de telle manière qu'elles puissent toutes deux survivre indéfiniment. Les êtres humains ont droit à une vie saine et productive, en harmonie

avec la nature car, la qualité de vie repose sur la qualité de l'environnement.

En outre, il interpelle les décideurs politiques, les législateurs et les ONG pour, d'une part, de prendre conscience de protéger l'environnement et d'autre part, contrôler et réglementer les lotissements et l'urbanisation qui posent à la fois des questions liées à l'environnement, à l'urbanisme et à la santé publique. Conscient du défi que constitue le phénomène des érosions en République Démocratique du Congo, en général et la commune de Kisenso en particulier est que nous voulons apporter les éléments d'informations aux congolais en général et aux habitants de la commune de Kisenso dans la ville de Kinshasa ; sur les dangers des érosions et que le gouvernement central ou provincial puisse prendre en charge leurs responsabilités de mener tous les efforts pour lutter contre ses érosions ; en plus de proposer quelques pistes de solution.

Il y a-t-il une réglementation en RDC en matière de lotissement et urbanisation ? Quelle est l'origine des érosions et leurs impacts sur la promotion humaine ? Où est la place d'un anthropologue dans la recherche de solution ?

Il n'y a pas une réglementation en RDC fixant les conditions de lotissement de nouveaux sites et les valeurs limites d'urbanisation à l'exposition de la population aux effets des

calamités naturelles. Les érosions dans la commune de Kisenso ont un impact sur l'environnement et la société humaine : destruction du milieu physique, dégradation des conditions de vie, mort d'homme. Les Anthropologues peuvent être d'une grande importance capitale dans la sensibilisation pour la prise de conscience de la population sur les risques des érosions dans la commune de kisenso.

Le phénomène des érosions remonte de longues dates mais notre article s'articule autour des années 2018 à 2024.

Etat des lieux sur les érosions a Kisenso

Problématique des Erosions

Les érosions se posent avec acuité dans la ville de Kinshasa en général et dans la commune de Kisenso en particulier. Ces érosions catastrophes naturelles, constituent un véritable cauchemar pour les habitants de cette commune qui s'interrogent sur leur sort à chaque saison de pluie.

Ecologie

L'opinion publique commence à entrevoir aujourd'hui le danger qu'impliquerait, à moyen ou à long terme, la détérioration inconsidérée et systématique de la nature. Depuis un certain temps, les voix se sont élevées à travers plusieurs pays pour attirer

l'attention des autorités et de la population sur l'impérieuse nécessité de mettre en place des mécanismes efficaces et permanents visant à empêcher la dégradation de l'écosystème. Dans le but de mieux appréhender les phénomènes écologiques, nous avons estimé opportun de recourir à une approche définitionnelle des concepts usuels, il s'agit notamment de système, l'écosystème, et le sol.

Système

Le système constitue un ensemble formé de plusieurs éléments en interaction. Tout système met en jeu la notion de la causalité, de la visibilité et se met en relation avec les autres systèmes dans l'ensemble. Du point de vue économique, le système désigne 'l'ensemble des structures d'une société avec prédominance de la structure mentale ». Cela renvoie à la façon dont la mentalité des gens est orientée à leur conception de vie. Le système implique certes une réaction d'adaptation à une situation inédite, une réaction variable selon les circonstances, un choix de réponse (D'hooren, 1986 p.12).

Ecosystème

Est une association entre un certain milieu et tous les êtres vivants qu'il héberge, l'écosystème peut se définir comme « un système limité dans l'espace, constitué par les diverses

communautés d'êtres vivants qu'on y rencontre et par l'ensemble des conditions énergétiques, physiques, chimiques et biologiques qui règnent au voisinage immédiat de ces êtres vivants (D'hooren, 1986 p.27).

Sol

Est la partie superficielle de l'écorce terrestre, à l'état naturel ou aménagé pour le séjour de l'homme. C'est une formation naturelle à structure meuble, d'épaisseur variable résultant de la transformation de la terre sous l'influence des divers processus physiques, chimiques et biologiques. A l'état naturel, le sol est le plus souvent protégé par le couvert végétal. Quand il pleut sur une prairie ou sur une forêt, une partie des précipitations est interceptée et s'évapore avant d'atteindre le sol. L'écoulement le long des arbres et des tiges retardent l'arrivée de la pluie au sol amortissant le choc des gouttes, guidant l'eau vers le sous-sol.

Urbanisation

Depuis l'indépendance de notre pays en 1960, les frontières de la ville ont cédé sous l'effet des pressions internes nées du surpeuplement des quartiers existants et de l'apport extérieurs des populations nouvelles. Profitant de la désorganisation de l'administration des lotissements furent organisés par les chefs

coutumiers, des agents communaux, même des simples individus courageux parmi les premiers arrivés au niveau site loti.

Cette occupation désordonnée, qui n'a pas respecté les normes de l'urbanisme (les ouvrages des drainages, les parties accidentées, la position des avenues aussi les espaces réservés aux marchés, terrain des jeux, écoles, surtout que la majorité de ces premiers occupants étaient de la classe des démunis, a contribué largement au phénomène des érosions qui menacent dangereusement la population aujourd'hui (Goffaux, 1991, p.26).

Cause des Erosions

Les difficultés que vit la population de la commune de Kisenso sont les signes visibles d'une ville qui s'écroule. Dans une déclaration des Evêques du Congo, alors Zaïre à l'occasion de la 14^{ème} Assemblée plénière tenue à Kinshasa en 1978 relative à l'appel au redressement de la nation, il a été fait mention de ce drame : «A l'heure qu'il est au sein de notre peuple reste dominant à l'état de psychose un sentiment de culpabilité, Dieu nous aurait punis pour nos péchés » (Evêques du Zaïre, 1978, p. 3 n°1).

Cause Ecologique

Les facteurs qui expliquent les causes d'ordre écologique des érosions dans la commune de Kisenso sont multiples et variées. Nous citons la pluie comme la cause principale des érosions. Mais

il y a aussi des causes secondaires qui aident la pluie dans son travail d'érosion.

- La nature même du sol, composée essentiellement du sable qui fait qu'il ne résiste pas sous la pression des eaux de ruissellement pendant la pluie ;
- La fréquence des précipitations et les quantités d'eau déversées sur la colline saturent le sol qui ne parvient plus à contenir les eaux à cause de la faible capacité de filtration sur la colline ;
- Le manque d'urbanisation (constructions anarchiques) ; l'absence de nouveau ouvrage de drainage et d'entretien de quelques anciens ouvrages existants.

Cause Politiques

La démission du pouvoir public, si pas la faible visibilité de l'autorité, a fait que la politique de l'urbanisation et habitat, ainsi de la protection de l'environnement ne soit pas prise en compte dans la politique nationale en dépit de la présence des textes légaux en la matière. Etant donné qu'il soit taillé sur les collines, le lotissement des quartiers qui peuplent la commune de Kisenso devrait être l'apanage des autorités politiques la mauvaise application des principes de l'unité de décision à entraîner l'inefficacité de l'autorité et la centralisation excessive du pouvoir. Les institutions de notre pays ne sont plus en mêmes de remplir efficacement leur mission première de protéger et de défendre les droits des

personnes et des biens d'assurer l'ordre dans la société et de procurer le bien commun (Kabatu Suila, 1992, p.36).

Cause Economiques

La situation de crise, le manque d'emploi, le sous paiement, et tout autre facteur ont amené la population à se jeter dans l'informel et dans la débrouille quel qu'en soit le prix. Le secteur informel, dit aussi économie informelle, doit sa naissance au chômage ouvert dû à l'urbanisation rapide des villes des pays en développement et à l'industrialisation lente de ces pays (Kabatu Suila, 1992, p.9). Incapable de louer une maison dans les anciennes communes urbanisées, les revenus mensuels faisant défaut, chacun veut une portion de terre dont il sera lui-même propriétaire.

Le chômage, les tracasseries des bailleurs et la recherche d'un espace suffisamment aère ont poussé les hommes à rejoindre la périphérie en quête d'une aire pour les travaux maraichers et l'élevage. Les propriétaires des terres (chefs coutumiers) et certains responsables des services communaux, eux aussi, à la recherche des moyens de suivi de leurs familles se sont lancés à la vente illicite, peu importe l'endroit où sont situés les lopins de terre. Pour les acheteurs à leur tour, une parcelle avec des maisons à louer est une source des revenus, mais aussi une garantie de vie, une fois devenue pensionnés ou chômeurs. Peu importe l'architecture de la maison construite, son emplacement, l'essentiel est d'avoir un abri.

Cause Socioculturelles

Le genre humain vit aujourd'hui un âge nouveau de son histoire caractérisé par des changements profonds et rapides à tel point que l'on peut déjà parler d'une véritable métamorphose sociale et culturelle dont les effets se répercutent jusque sur l'ensemble de l'homme. Ainsi, la détention des biens matériels par une portion de la population a donné lieu à la division de la société en classes. Même si on en parle pas beaucoup ; la RDC connaît à l'instar de beaucoup d'autres pays d'Afrique, une division honteuse fondée essentiellement sur les avoirs matériels (Labana Lasay-Abar, 2011, p.61). La bourgeoisie, les hommes et les femmes d'affaire ainsi que les pauvres sont trois classes sociales que nous retrouvons dans la ville de Kinshasa, autrement dit la classe dirigeante, la classe opprimée et les classes intermédiaires.

Les pauvres ou la classe opprimée, parmi lesquels nous avons certains intellectuels, les chômeurs, les fonctionnaires et agents de l'Etat sont ceux qui, en majorité, peuplent la commune. En rapport avec leur pouvoir d'achat, ils ont construit des maisons sans faire appel à l'ingéniosité des spécialistes en matière. La population, quasi analphabète vit dans l'ignorance et souvent dans l'indifférence totale par rapport à ses devoirs. Au lieu de protéger l'environnement, on se laisse perdre dans les faux enseignements de certaines sectes religieuses annonçant que les érosions sont l'œuvre des sorciers et que l'on doit combattre par des rites et des séances

de prière. Pendant que les hommes passent le temps à prier et à croiser les bras en attendant la solution divine ; les érosions gagnent du terrain progressivement. Les éléments ci-haut cités expliquent les causes des érosions qui défigurent la commune.

Sites Erosifs

Ici, nous présentons la situation des érosions telle que nous l'avons observée sur le terrain dans la cadre de notre article. A cet effet, nous allons nous intéresser aux sites érosifs les plus prononcés compte tenu du danger qu'ils présentent dans la commune.

1. Quartier Libération

Le quartier présente les érosions sur les avenues Congo-fort, Ngandajika et Tutuma, il y a aussi menace sur le cimetière du campus et l'E.P. III Livulu, il y a le site érosif de l'avenue Bomboyo causé par les eaux venant du coin du bas.

2. Quartier Mbuku

Le site érosif de l'avenue Kenge causé par les eaux de l'avenue Kenge, la paroisse CBCO et le petit marché « BAMBOU » le site érosif des avenues Kizambi, Kwambila et Yumbi avec trois têtes (Tuungu-Makabu, Yumbi, Kitambala), causé

par les eaux provenant de l'école E.P.V. LIVULU et des avenues Kitambala et Yumbi.

Le site érosif du cimetière de l'UNIKIN : deux têtes sur les avenues KIVUVULA et le prolongement de l'avenue Congo-fort coupant la route reliant l'ancien cimetière de Kisenso et le cimetière de l'UNIKIN. Ce site est causé par les eaux des avenues Makabu, Kianza et Kivuvula.

3. Quartier Amba

Il y a la présence des têtes d'érosions menaçantes sur les avenues Kituongo, Pinzi, Madima, Lukusu et au croisement des avenues Kikiudu et 30 juin.

Conséquences des Erosions

Ces cinq dernières années, les conséquences des érosions sont très fâcheuses sur toute l'étendue que couvre la ville province de Kinshasa en générale et la commune de kisenso en particulier. Nous analysons ces conséquences du point de vue de l'écologie et du point de vue du développement et de la promotion humaine.

Du Point de vue de L'écologie

La situation écologique connaît une dégradation inimaginable, d'une part le glissement de terre déforme

sensiblement l'épaisseur de la couche terrestre, d'autre part, l'ensablement des rivières Kwambila, Matete, Mondona, Maï-Ndombe provoquent l'inondation des habitations environnantes. L'érosion diminue la capacité que le sol a de retenir l'eau, elle ne permet pas au sol de garder l'eau pour la donner ensuite aux plantes (Inades, 1978, p.22). Il y a la destruction de l'écosystème notamment des arbres fruitiers, l'ensablement des espaces jadis utilisés par les maraichers, la déformation du paysage par la coupure des principales voies d'accès entre les quartiers ou au sein d'un même quartier, les parcelles et les maisons d'habitation à moitié emportée par les eaux de pluies au bord desquelles on retrouve des ravins d'environ 2 à 5 mètres de profondeur, la destruction d'une partie du cimetière du campus et Kisenso, laissant à nu les ossements, les débris des cercueils et les linceuls.

Du point de vue Développement et la Promotion humain

Les familles se déplacent d'un quartier à un autre ou vers une autre commune, ces déplacements rompent certains objectifs communautaires assignés, diminuent le nombre des têtes pensantes dans les quartiers, brisent l'idéal communautaire et la réalisation des micro-projets de développement. Les plantes n'ont ni assez d'élément nutritif ni assez d'eau pour se nourrir. Elles ne peuvent plus bien produire ; alors les rendements des travaux agricoles baissent. Puis la terre ne produit plus ; les gens n'ont plus à manger suffisamment.

Ils ne nourrissent mal. C'est la faim dans le village et dans le pays. La misère de la population pèse sur la commune dans la mesure où le nombre de nécessiteux ne fait qu'augmenter, il y a mort d'hommes, et aussi la destruction de plusieurs équipements socio-communautaires tels que les écoles, les centres de santé, les églises etc. Les conséquences des érosions touchent la conscience de tout homme averti, les cinq dernières années, la misère et la souffrance ont atteint un tel degré d'acuité qu'il en résulte chez plus d'un, le sentiment de désespoir.

Perspectives stratégiques

Dans cette partie, nous aborderons les points relatifs aux perspectives stratégiques dans la recherche des solutions au drame que connaît la population de la commune de Kisenso.

Place de l'Etat

Au fil du temps, la famille humaine est heurtée constamment à des malheurs collectifs. Elle a souvent été surprise par leur soudaineté, leur ampleur et leurs effets il revient à l'homme de donner à ces phénomènes une explication naturelle, par le biais des institutions qui le gèrent comme homme dans une communauté structurée. Cela suppose une volonté politique des dirigeants. C'est autant dire que l'Etat a un rôle prépondérant à jouer pour le bien-être de la population. Etat est une personne morale de droit public

qui personnifie la nation à l'intérieur et à l'extérieur du pays dont elle assure d'administration (M'nongo Kima, 1999, p.23).

Intervention du Gouvernement Central

Les Etats doivent promulguer des mesures législatives efficaces en matière d'environnement, les normes écologiques, les objectifs et les priorités pour la gestion de l'environnement devraient être adaptés à la situation en matière d'environnement et de développement à laquelle ils s'appliquent.

En effet, promouvoir la personne humaine s'harmonise avec le rôle de l'Etat, à savoir que l'Etat est le principal agent du développement. Par conséquent « le développement répond à l'engagement qualitatif du politique aux choix optimaux avec comme principales : la mobilisation de toutes les forces sociales productives, la prise en compte des intérêts de toutes les formations sociales, la distribution du surplus dégagés de toutes les réalisations sociales » (Nsangu, 2013).

L'innervation de l'Etat est alors efficace lorsque le pouvoir politique opère des réformes de structures et crée des cadres promotionnels en faveur de réalisation optimales répondant aux objectifs de la société. L'Etat garantit à l'ensemble des citoyens le droit à une éducation environnementale. Dans ce cadre, l'Etat ; la province et l'entité territoriale décentralisée participent dans les

limites des leurs compétences respectives à l'éducation à la formation et à la sensibilisation des populations aux problèmes d'environnement ainsi qu'à la recherche environnementale (Présidence de la République, 2011, art.9).

Intervention de l'autorité municipale

En ce qui concerne spécialement la commune de Kisenso pour la recherche des solutions aux problèmes des érosions la visibilité de l'autorité municipale est recherchée. Le bourgmestre est premier responsable de la promotion humaine de manière particulière dans sa commune. C'est à lui, en effet, que revient, comme l'une de ses principales tâches, l'éducation à la protection de l'environnement de sa population par une sensibilisation structurée et systématique. Ainsi donc, dans la commune, le bourgmestre aura pour tâche en ce qui concerne l'objet de notre article ;

- D'avoir pour la lutte contre les érosions et un réel souci manifesté par une intervention directe dans la transmission des instructions appropriées en la matière ;
- De veiller à ce que les agents des services de l'urbanisme, des affaires foncières, de l'environnement et autres services œuvrant dans ce domaine soient dûment préparés à leur tâche.

Place des Associations et ONG

Sur le plan social les personnes défavorisées sont celles qui doivent vivre au-dessous du niveau que la majorité considéré à une période et à un endroit donné comme la un une minimale acceptable (Otshudimpoyi Lomasa, 2021). L’Etat comme principale agent de développement n’est pas arrivé à atteindre ses objectifs, la population n’a pas pu avoir une croissance ou un développement authentique. C’est pourquoi pour faire face au problème de la pauvreté, la population s’est regroupée en association et en organisation non gouvernementales (ONG) pour bénéficier de l’appui des gouvernements ainsi des organisations internationales ou des partenaires étrangers.

Dispositions Pratiques pour les ONG

Les érosions sont une calamité naturelle qui ne peut pas être combattue avec les fonds d’une commune, étant donné que leur lutte nécessite des gros moyens. Néanmoins, les premiers efforts doivent partir de la base des familles, efforts modeste réalisés avec les moyens dont ont disposé sur place.

Prévention des Erosions

Dans le cadre de la prévention des érosions, il faut notamment :

- Impliquer totalement l'autorité en faveur de l'urbanisation dans le choix du lieu lotissement pour certains endroits non encore lotis en ce jour et la construction des ouvrages de drainage ;
- Faire appel aux spécialistes en matière de construction si les besoins de construire sur la pente se font sentir ;
- S'abstenir de déformer la pente pour n'importe quelle construction, respecter la courbe de niveau ;
- Construire un bassin de rétention d'eau des toits dans chaque parcelle ;
- Intervenir le plus tôt possible dès qu'une érosion naît, pour arrêter sa progression.

Pour la Lutte Anti Erosive

Il s'agira de la mise en application des techniques vulgarisées par les ONG et les associations en collaboration avec les spécialistes de la lutte anti érosive.

En amont

Sur chaque avenue qui donne l'eau au site érosif, creuser un puisard protégé au moyen des sacs vides remplis de sable pour recueillir les eaux de ruissellement et réduire la quantité qui arrivera au site ; Casser la tête de l'érosion, c'est-à-dire arrêter l'éboulement de terre par des sacs remplis de sable et montés en escalier allant du fond du ravin jusqu'au niveau normal du sol.

Dans le Ravin

Construire des disques avec des sacs de sable servant de barrière et de grands bassins de rétention d'eau de ruissellement et

de sable à la fois. Faire pousser une couverture végétale artificielle en plantant aux abords du bassin et sur les flancs du ravin des bambous de chine, les fausses connues et la pelouse. Ces efforts des ONG consentis de manière communautaire peuvent dès lors améliorer les conditions de vie de la population. Mais pour y arriver une animation de la population s'avère nécessaire afin qu'elle s'approprie du projet et s'engage avec en esprit de ferme responsabilité.

Rôle de la Population

Le changement social est possible avec la participation systématique de la population dans l'ensemble et des personnes physique. Pour la lutte anti érosive, cette participation consiste en :

- La prise de conscience du drame et la volonté du changement
- La construction de la main d'œuvre au premier niveau
- La mise en pratique de toutes les techniques vulgarisées par les ONG et les églises
- La mobilisation des ressources matérielles et financières

Conclusion

Partant de la réalité selon laquelle le problème des érosions est une épine dans l'épanouissement social de la population de la commune de kisenso et requiert une thérapeutique efficace, nous avons concentré notre étude sur la recherche des pistes de de solutions susceptibles d'éradiquer ce mal. Le choix de notre article sur la lutte anti érosive a été inspiré par notre expérience de vie en milieu périphérique de la ville de Kinshasa. En effet, la crise sans précédent que nous traversons, consécutive aux pillages, aux guerres à répétition et à la démission du pouvoir public, n'a épargné aucun secteur de la vie.

Cette crise s'observe notamment par la présence d'un nombre croissant de sans-emplois et sous-payés ainsi que des conditions de vie médiocres de la population. Elle a accentué la misère, réduit considérablement le pouvoir d'achat de la population et occasionné le déplacement des personnes habitant jadis les communes urbanisées vers la périphérie en quête d'un espace servant de jardinage, d'élevage et de construction des maisons accessibles à leurs moyens. Parler aujourd'hui des érosions pour nous, ne se situe pas dans le cadre d'une simple esquisse théorique, c'est plutôt une manière de nous impliquer dans la recherche des solutions concrètes pour la prise en charge de la population de kisenso et préparer a terre pour en faire un espace où il fait bon vivre.

Bibliographie

Constitution de la RDC, article 53 du 18/02/2006.

D'HOOREN. P. (1986). *Economie de développement*, Kinshasa, Ed. CRP.

Evêques du Zaïre. (1978). *C.E.Z appel au redressement de la nation*. déclaration dans le 14^{ème} Assemblée plénière de Kinshasa du secrétariat général de l'épiscopal, Kinshasa.

GOFFAUX, J. (1991). *Notions d'écologie*, Ed. CRP, Kinshasa.

INADES. (1987). *Formation la lutte anti-érosion*, Kinshasa.

KABATU SUILA, B. (1992). *Comment va l'Afrique ? Quelles conditions un pays doit-il remplir pour son développement ?* Tome 1, Ed. Les Ateliers du Pays, Bruxelles.

LABANA LASAY-ABAR, J.B. (2011). *Relations Culturelles Internationales*. manuel d'enseignement, Ed. Sirius, Kinshasa.

M'NONGO KIMA. (1999). Les parties, nation et Etat, in revue *mwana magazine*, N°44, p.23.

Microsoft Encarta. (2009).

NKINGA BONDALA, L. (1998). *La problématique de la promotion humaine au Congo*. éd. Epiphanie, Kinshasa.

Presidence de la Republique.
Loi n° 11/009 du 09 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs a la protection de l'environnement.